

Table ronde

Quelle place est accordée aux citoyens dans les projets d'aménagements ayant un impact sur l'environnement ?

**Samedi 30 novembre 2024 / MJC Ambérieu
16h - 17h30**

Dérèglement climatique, chute de la biodiversité, pollutions en tous genres, notre environnement est tragiquement menacé. C'est dans ce contexte inquiétant que certaines activités humaines viennent ajouter à la dégradation de la planète.

Face à des projets qui menacent l'environnement, que peuvent faire les citoyens ? De quels droits disposent-ils s'ils souhaitent les contester ? C'est la question que posera le collectif ambarrois à trois collectifs citoyens en lutte contre des projets jugés néfastes pour l'environnement.



Invités

- **L'Association pour la Défense de l'environnement Bressan (Adeb), avec Valérie Poncin (Présidente) et Pascal De Broissia (Vice-Président)**

L'Adeb se mobilise notamment contre l'implantation d'une usine de méthanisation à Condal (71)

- **Le Comité de Vigilance de la Plaine de l'Ain, avec Albert Marin (Président) et Eric Varrel**

L'association qui existe depuis 1990 s'est mobilisée récemment contre l'ouverture d'une carrière de granulats sur la commune de Saint Julie.

- **Le Collectif Citoyen Bugey 01, avec Sarah Laboureau et Jérôme (bénévoles)**

Le collectif s'est constitué en 2024 suite à la demande d'exploration en diverses substances (notamment le lithium) de la société Sudmine sur cinq communes de la CCPA.

Animation : Gérard Diet, bénévole MJC ; Jean Lemerle, coordinateur culturel MJC Ambérieu

INFOS : 0474382415 / j.lemerle@mjc-amberieu.org

